

En notre qualité d'association représentant les plaisanciers et les pêcheurs de loisir, l'**UNAN56** (à laquelle l'**APPH** adhère) souhaite attirer votre attention sur les projets d'éoliennes flottantes en mer au large de la **Bretagne Sud**.

Une **enquête publique** est actuellement organisée **du 17 août au 28 septembre**. Vous pouvez y accéder et consulter les documents associés sur le registre numérique : (<https://www.registre-numerique.fr/raccordement-des-parcs-éoliens-en-bretagne-sud>).

« Il est essentiel d'y participer ».

Notre association n'a pas vocation à prendre position sur les enjeux politiques ou économiques liés au développement des énergies renouvelables, qui relèvent du débat citoyen et des convictions de chacun.

L'UNAN56 ne s'oppose pas au développement des énergies renouvelables en mer. Notre rôle est plutôt d'en examiner les conséquences et les enjeux dans les domaines qui nous concernent directement : **la plaisance, la pêche récréative et la préservation de l'environnement marin et esthétique**.

Plusieurs points nous paraissent particulièrement importants :

- **La prise en compte de l'environnement** : il semble que les zones Natura 2000 soient quelque peu mises de côté afin de permettre l'avancement des projets en Bretagne Sud.
- **L'impact visuel depuis nos côtes** : une dégradation de nos paysages marins qui ne peuvent qu'affecter l'attrait de la navigation et de notre patrimoine maritime.
- **La navigation dans le champ d'éoliennes** : conditions de navigation et de pêche dans les parcs éoliens...
- **Respect des fonds marin** : pour nos navires il est demandé et recommandé de disposer de mouillages écologiques et là les chaînes ne posent pas de problème, etc...

Nous vous invitons donc à prendre connaissance de ces informations et, si vous le souhaitez, à participer à l'enquête publique en faisant connaître votre point de vue.

A DIFFUSER LARGEMENT...